



La lettre

de l'Association Ethique et Investissement

Juillet 2009
numéro

25

édito

Prochaines manifestations

- 20 octobre 2009
19h-21h

Présentation de notre nouvelle
Charte

Institut Catholique de Paris
21, rue d'Assas
75006 Paris

- 7 Décembre 2009
19h-21h

Afrique et Matières Premières

Démographie et nouvelle Charte

La mutation démographique est une composante fondamentale de l'évolution du monde dans lequel nous vivons et donc des entreprises. La journée du 24 mars a permis de présenter aux participants un panorama de la situation avec des interventions passionnantes dont celle de René Valette particulièrement vivante. Vous en trouverez la synthèse dans cette lettre. Depuis, nous avons organisé la journée du 8 juin pour vous présenter et soumettre à débat la nouvelle Charte que le Conseil d'administration vous propose. Cette journée a été enrichissante, et en particulier pour chacun des administrateurs qui ont collaboré à la rédaction de la nouvelle Charte. Le compte rendu des interventions et la Charte elle-même telle que nous allons l'officialiser seront les sujets de notre prochaine lettre qui paraîtra à l'automne.

Le thème de cette journée qui était suivie de l'assemblée générale est au cœur de notre réflexion sur les investissements éthiques. Le faible nombre de participants nous a fait prendre conscience de la nécessité d'adapter nos manifestations aux contraintes de nos adhérents qui ont de plus en plus de mal à se libérer pour une journée entière. C'est pourquoi le Conseil d'administration a décidé de remplacer la journée d'étude prévue au mois de décembre par deux conférences en soirée dont vous trouverez les thèmes retenus ci-contre. Nous espérons ainsi vous mobiliser toujours plus nombreux pour une éthique vivante dans les entreprises.

Très bel été à tous.

Marie-Laure Payen
Présidente

L'assemblée Générale de l'association Ethique et Investissement a eu lieu le 8 juin 2009. Sur les 87 cotisants que compte l'association, 23 étaient présents et 28 avaient envoyé leur pouvoir. Toutes les résolutions présentées ont été adoptées. Vous pouvez consulter le rapport moral sur notre site : www.ethinvest.asso.fr.

L'assemblée générale a réélu pour trois ans les membres du conseil d'administration Thérèse Van de Weghe et Jacques Terray. Lors du conseil d'administration du 18 Juin, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Marie-Laure Payen ; Trésorière : Thérèse Van de Weghe, petite sœur de l'ouvrier ; Secrétaire : Jacques Terray.

Journée d'étude du 24 Mars 2009

EVOLUTION DE LA POPULATION MONDIALE : QUELS ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX ?

La croissance démographique est-elle un frein au développement?

Intervention de René Valette, géographe et économiste, professeur émérite et vice recteur honoraire de l'université catholique de Lyon

A la fin des années 60 la croissance démographique était de 2.1% par an, il y a 10 ans elle était de 1.57% et aujourd'hui elle est de 1.2%. En valeur absolue ce rythme va continuer à baisser et les prévisions de l'ONU ne cessent d'être révisées à la baisse car la 2^{ème} phase de la transition démographique, celle où la natalité baisse à son tour est désormais effective dans la plupart des P.V.D. Seule l'Afrique Subsaharienne vient juste d'entrer dans cette 2^{ème} phase.

Longtemps la population mondiale est restée relativement stable car la forte natalité était accompagnée d'une forte mortalité. Thomas Malthus a défini cet état d'« équilibre par le malheur » où épidémies, guerres et famines étaient responsables de nombreux décès.

Aujourd'hui, la balance est encore en déséquilibre quand la natalité se maintient à un niveau élevé, alors que la mortalité baisse. Cette baisse est la résultante des progrès et du développement de la pharmacopée moderne qui s'est ajoutée à la pharmacopée traditionnelle, de la médecine moderne qui s'est ajoutée à la médecine traditionnelle et bien sûr de la vaccination (actuellement, 85 à 90 % des enfants sont vaccinés contre les principales maladies). Dans les pays industrialisés, ces progrès sont apparus progressivement, alors que dans les PVD prévention et soins ont été beaucoup plus tardifs et soudains induisant une diminution rapide de la mortalité.

Facteurs incitants à l'augmentation des naissances

✓ Facteur économique : Dans nos pays industrialisés, les enfants de 0 à 25 ans sont perçus comme un coût financier lourd et supplémentaire, alors qu'à l'inverse dans les pays en développement, dès l'âge de 10-11 ans, un enfant représente une aide précieuse pour sa famille pour laquelle il peut travailler.

✓ Facteur social : Dans la plupart des sociétés du 1/3 monde, la famille, qui regroupe généralement 3 générations, est la seule protection sociale : c'est elle qui sert d'assurance vieillesse, d'assurance maladie, d'assurance chômage, d'assurance invalidité, etc....

✓ Facteurs culturels : Dans les sociétés agraires, la fécondité est une valeur, une référence extrêmement importante, puisque c'est elle qui donne à la femme sa considération sociale ; elle rappelle la fertilité de la terre qui fait vivre ; ceci explique pourquoi l'acte social du mariage n'est souvent reconnu que lorsque le couple a déjà 1 voire 2 enfants et explique, au moins partiellement, la pratique de la polygamie.

✓ Facteurs religieux : Dans toutes les religions nées en milieu agricole, la fécondité est perçue comme une bénédiction des dieux, ou de Dieu, alors que la stérilité est considérée comme un désordre.

Actuellement, environ 13 pays de l'Afrique subsaharienne sont encore dans la 1^{ère} phase de transition démographique, c'est-à-dire dans la courbe ascendante de la croissance démographique (cf. graphe). Cependant, en raison des nombreuses migrations vers les villes, les valeurs changent : ce n'est plus l'expérience qui donne la connaissance comme cela est le cas dans les villages ; les

comportements traditionnels disparaissent au profit d'autres valeurs plus individuelles, voir individualistes.

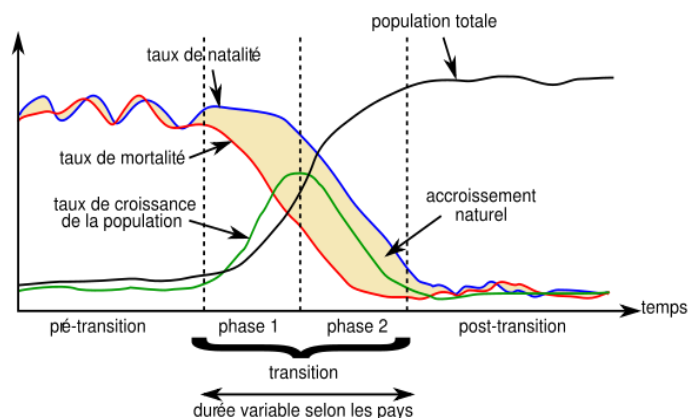
Facteurs incitants à la limitation des naissances

✓ Facteurs politiques : Plusieurs pays pratiquent une politique de limitation des naissances, mais, à l'exception de la Chine, ces politiques sont vouées à l'échec si elles ne sont pas accompagnées de politiques sociales assurant la santé des enfants, la scolarisation des filles et la promotion de la femme qui doit avoir un rôle reconnu dans la société.

✓ La mondialisation, les échanges de capitaux, de marchandises, d'idées, de valeurs, sont autant de facteurs incitant à la régulation des naissances. En Chine et en Inde la croissance économique extrêmement forte produit une impressionnante évolution des modes de consommation et un changement des valeurs.

Conclusion : Si aujourd'hui le problème démographique est en voie de se régler, il faut se poser des questions: Quelle valeur donne-t-on à la croissance, à sa vie, à sa réussite personnelle ? Le monde occidental apparaît souvent comme un modèle de développement réussi. Mais ce modèle est-il vraiment généralisable ? Certainement pas, et au lieu de vouloir imposer notre modèle aux autres, ne devrions nous pas avoir une volonté de simplicité et de sobriété? Une vie sobre, ce n'est pas une mutilation, c'est donner du temps, partager, entraider...Cela implique certes une attitude citoyenne mais également des engagements au niveau régional, national et international.

Graphe : La transition démographique



Fortes croissance démographique et pauvreté sont-elles liées ?

Intervention de René Valette

Plusieurs thèses ont été rédigées sur le sujet :

- Thèse populationniste :

« La forte croissance de la population est un facteur favorable à la baisse de la pauvreté ».

La 1^{ère} raison de cette thèse est l'adhésion à la pensée de Jean Bodin « Il n'est de richesse que d'hommes ». Cela rejoint l'Eglise Catholique mais aussi le courant marxiste qui pense que « plus il y a de travail, plus il y a de richesse ». Mais cette thèse n'est pas viable car elle ne parle que de quantité, sans considérer la motivation, le niveau de qualification ou la formation. La deuxième raison est « Plus il y a d'hommes, plus il y a un marché ». Ceci est vrai à condition que les personnes soient solvables. La troisième raison est : « Plus le développement est grand, plus l'homme va innover, plus les changements s'accéléreront ».

- Thèse néo-malthusienne

Cette thèse a été publiée par Paul Robin à partir de l'essai sur le principe de population de Thomas Malthus.

« La forte croissance démographique est un obstacle au développement car la croissance des ressources de la terre ne peut augmenter que de façon arithmétique, alors que la croissance de la population augmente de façon exponentielle. D'où d'inévitables catastrophes démographiques par la famine, à moins d'empêcher la population de croître. » Si cette thèse a été très combattue par le courant marxiste, le courant libéral quant à lui était partagé entre pro et anti-malthusiens. Celui-ci est redevenu à la mode avec la forte croissance démographique dans les P.V.D. (cf. les écrits de René Dumont dans les années 70). Ainsi, la Banque Mondiale n'acceptait souvent le financement de projets dans les pays en voie de développement qu'à la condition qu'une partie des fonds soit consacrée à la baisse de natalité dans ces pays.

- Thèse d'Ignacy SACHS

Ignacy Sachs est le premier à avoir travaillé sur les relations entre écologie et développement. Pour lui « les gens ne sont pas pauvres parce qu'ils ont des enfants, mais ils ont des enfants parce qu'ils sont pauvres ». Derrière cette thèse, il y avait l'acceptation de la thèse du Père Lebreton : « Il y a un développement quand on passe d'une situation moins humaine à une situation plus humaine. » L'idée est ici de gagner en humanité.

- Thèse de la conférence du Caire : recherche du consensus

1^{er} point : « on ne résoudra pas le problème de la pauvreté si on ne résout pas le problème de la croissance démographique »

2^{ème} point : « on ne résoudra pas le problème de l'explosion démographique si on n'a pas résolu le problème de la pauvreté »

3^{ème} point : « les politiques visant à espacer les naissances, doivent être considérées comme une composante d'une politique sociale ». Dans certains pays d'Afrique, du fait de la forte mortalité infantile, les enfants de moins de 2 ans ne sont pas déclarés ; il y est donc inconcevable d'y réduire ou espacer les naissances.

4^{ème} point : « Scolarisation des filles et retard de l'âge du mariage ». Au Niger les filles sont très peu ou pas scolarisées et se marient vers l'âge de 14 ans. Grâce à la scolarisation, elles peuvent entendre d'autres discours sur leur épanouissement autre que la seule maternité.

5^{ème} point : « promotion de la femme et des femmes »

6^{ème} point : « Protection sociale ». Il faut inventer des systèmes de protection sociale qui remplacent ou complètent celle de la famille.

Pour continuer votre réflexion, nous vous conseillons le livre de René Valette : « Le catholicisme et la démographie » ; Editions de l'Atelier

La politique de l'entreprise vis-à-vis des seniors

En France, d'après les données de Bercy, le taux d'emploi des 55-64 ans est de 38%, alors qu'il est de 45% dans l'Union Européenne et supérieur à 50% dans bon nombre de pays européens (49% aux Pays-Bas, 58% au Royaume Uni, 70% en Suède). Le secrétariat d'état à l'emploi a demandé à Vigeo, agence européenne de mesure de la responsabilité sociale, de faire un diagnostic sur les performances des entreprises en matière de maintien et/ou de retour à l'emploi des seniors. Cet audit a été réalisé entre novembre 2008 et mars 2009 chez 11 entreprises volontaires. Les résultats sont sur le site <http://www.minefe.gouv.fr/>

Intervention de Jean-Claude Le Grand, directeur corporate de la diversité chez L'Oréal

Depuis 1993, L'Oréal développe une politique en faveur de la diversité, considérée comme la clé de la réussite du groupe. Dans la charte éthique du groupe, chaque collaborateur est incité à « veiller à ne pratiquer aucune discrimination, en particulier basée sur le sexe, le handicap, la situation familiale, les préférences sexuelles, l'âge, les opinions politiques ou philosophiques, les convictions religieuses, l'activité syndicale, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales ». Qu'en est-il concernant les seniors ?

En France, dans le groupe L'Oréal, 24% des effectifs ont plus de 50 ans et l'âge moyen de la retraite est de 62 ans, avec pour le moment pas de préretraite. La politique de L'Oréal est en effet de garder le plus longtemps possible ses salariés, ce qui se traduit par une ancienneté moyenne de 12 ans. Concernant le recrutement, 4% des effectifs recrutés en 2007 avaient plus de 46 ans et 1,7% étaient âgés de plus de 50 ans. Toujours soucieux de sa politique vis-à-vis des seniors, L'Oréal a lancé en 2008 un forum emploi et diversité senior au cours duquel 6 seniors ont été recrutés. Cependant, cette année, en 2009, le recrutement des seniors a été gelé alors que celui des jeunes a été maintenu.

Aujourd'hui, les perspectives de L'Oréal concernant les seniors sont de 4 ordres :

-Double activité, en particulier dans le cas d'expertise (étude de marché, formation...) ; Pour le moment applicable qu'aux cadres.

-Détachement : c'est une nouvelle piste avec des exemples concrets dans la comptabilité.

-Conseil interne : piste particulièrement adaptée pour les femmes qui reviennent de congés maternité mais aussi pour les seniors.

-Cumul emploi/retraite, notamment dans les domaines de la recherche, de l'expertise et de l'ingénierie. Depuis 1982 en fonction de la pénibilité de leur travail, les salariés de L'Oréal peuvent bénéficier d'un congé de fin de carrière et partir à 52 ans financés par l'entreprise.

Une ombre au tableau concerne la formation : JC Le Grand reconnaît que L'Oréal doit faire un effort car si la formation est proposée en début de carrière elle disparaît au fur et à mesure de l'évolution, alors qu'à 45 ans le besoin de se former est particulièrement important.

L'évolution démographique mondiale : quels impacts économiques et boursiers ?

Intervention d'**Aurélie Baudhuin**, analyste ISR Meeschaert

Typologie d'une mutation démographique sans précédent.

L'évolution démographique met en exergue 3 grandes tendances :

✓ Augmentation de la population globale :

Les prévisions pour 2050 sont de l'ordre de 9 milliards d'individus inégalement répartis sur le globe : les plus fortes augmentations devraient être observées en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique Centrale alors que l'Europe du Nord et le Japon devraient voir leur population diminuer. La France quant à elle sera un des rares pays européens avec l'Irlande et les Pays-Bas à avoir une croissance démographique positive.

✓ Augmentation des flux migratoires :

Si les flux Nord-Sud vont s'intensifier, il faut considérer avec vigilance les très nombreux flux campagnes–villes, puisqu'en 2050, 70% de la population devrait vivre en ville, contre 30% en 1950. Ces flux conduisent à la formation des mégapoles (villes de plus de 10 millions d'habitants) dont le nombre augmente régulièrement.

✓ Vieillesse de la population :

On observe plusieurs types de vieillissements : Le vieillissement par le bas dû à une baisse de la fécondité ; le vieillissement par le haut lié à une augmentation de l'espérance de vie, qui dans certains pays tels le Japon, la Suède, la Suisse et l'Australie dépasse 80 ans ; et enfin, le vieillissement par le nombre, qui correspond au départ à la retraite des baby-boomers entre 1945 et 1975.

L'Europe illustre parfaitement ce vieillissement de la population ; comme l'a déclaré la directrice de la division de la population à l'ONU : « C'est la seule région du monde où le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a dépassé le nombre d'enfants ». En effet, la pyramide des âges de l'Europe des 25 présente un profil en forme de toupie, où l'âge médian est de 39 ans. De façon remarquable, ce profil a été accentué par l'entrée des pays de l'Europe de l'Est. Les Etats-Unis, quant à eux, résistent bien au phénomène de vieillissement grâce à une forte immigration et à la forte natalité associée, surtout au sein de la population hispanique. Dans les pays émergents, la situation est plus contrastée : alors que la Chine présente un vieillissement rapide, l'Inde a une démographie très dynamique : en effet, la moitié de sa population a moins de 25 ans.

Toutes ces évolutions démographiques bouleversent les équilibres et les conséquences sont déjà perceptibles : risque de pénurie de jeunes pour compenser les retraites, augmentation du taux de dépendance des personnes âgées mais aussi, dans le cas des pays à forte natalité, besoin urgent de développer les emplois ainsi que les structures d'éducation.

Impacts économiques et financiers

✓ Impact sur l'épargne : selon la théorie de Modigliani l'épargne d'une personne se découpe en trois phases : épargne négative en début de vie, hausse pendant la vie active et baisse pendant la retraite. Si cette théorie est effectivement observée aux USA, en France le taux d'épargne des ménages

recommence à augmenter à 75 ans ; Cependant cette épargne tardive va probablement être contrecarrée par la réforme des retraites qui va conduire à épargner plus tôt et à dépenser davantage l'épargne accumulée, au moment de la retraite.

✓ Impact sur le type d'investissement et sur la liquidité des marchés financiers, en particulier lorsque les retraités vendent leurs titres afin de compenser leur perte de salaire. C'est pourquoi on s'attend à un phénomène de désépargne entre 2015 et 2035 dans les pays industrialisés.

✓ Impact sur le financement des retraites, car elles sont plus nombreuses et plus difficiles à financer. Peut-être faudra-t-il revoir le système actuel, et compter sur l'épargne croissante des pays en développement, à condition que leur niveau de vie augmente ; nous serions alors dans un schéma où l'épargne des pays industrialisés finance les investissements productifs des pays en développement, suivi d'un inversement des flux de capitaux où les pays en développement investissent vers les pays industrialisés, permettant ainsi en partie d'alimenter les caisses de retraites.

Au niveau macro économique, le vieillissement de la population risque d'engendrer d'une part une pénurie de main d'œuvre, et d'autre part une diminution du pouvoir d'achat des retraités, donc un ralentissement de la consommation. C'est pourquoi, les entreprises doivent modifier la gestion de leur personnel, (en incitant à rester plus longtemps dans l'entreprise, en développant la transmission des savoirs, en embauchant des seniors...) mais elles doivent aussi adapter leurs innovations en fonction du profil des consommateurs et de leurs besoins.

La thématique de la dépendance (cas français).

Actuellement, plus d'1 million de personnes sont en état de dépendance en France; d'ici à 2020, on estime qu'il y en aura 20% de plus. Selon le degré de la dépendance, le coût de chacune de ces personnes oscille entre 2 000 à 3 000€ par mois. La demande de moyens et de structures d'accueil ne cesse d'augmenter et le secteur privé s'y est fortement impliqué. Cependant, la création de telles structures ne suffira pas en terme de capacité et devra être complétée par le développement des services à domicile (restauration, téléassistance).

Les autres secteurs fortement impactés par le vieillissement de la population sont la pharmacie, le biomédical, la biotechnologie mais aussi les assurances, sans oublier les loisirs, le tourisme ou encore la cosmétique etc... pour lesquels les retraités, encore dynamiques et avec un fort pouvoir d'achat, sont une véritable aubaine communément appelée « or blanc ».

En conclusion, l'évolution démographique est un enjeu majeur, aussi bien dans les pays développés que dans les pays émergents. Cette tendance mondiale doit être prise en compte par les investisseurs : vers une mutation profonde des flux financiers internationaux et des équilibres économiques entre différents pays.

PRESIDENTE : Marie-Laure PAYEN
TRESORIERE : Thérèse VAN DE WEGHE
SECRETAIRE : Jacques TERRAY

CHARGÉE DE MISSION : Murielle HERMELLIN

ASSOCIATION ETHIQUE et INVESTISSEMENT : 93 Rue de Sèvres, 75006 PARIS, 01 45 49 84 41

info@ethinvest.asso.fr www.ethinvest.asso.fr



ASSOCIATION ETHIQUE et INVESTISSEMENT

Depuis maintenant 26 ans, l'Association Ethique et Investissement contribue à l'information et à la réflexion sur les différents secteurs de l'économie et les politiques d'entreprise. Son action permet de rappeler que l'essentiel est la place de l'Homme et qu'il est possible de faire évoluer les comportements des entreprises. La crise financière actuelle ne fait que valider et confirmer notre démarche.

MERCI de soutenir Ethique et Investissement par votre **adhésion** que vous pouvez compléter par un **don**

Pour cela il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer accompagné de votre règlement à :

Association Ethique et Investissement
93, rue de Sèvres - 75006 Paris

Un **reçu fiscal** vous sera adressé sur demande dès réception de votre chèque et de ce document complété, vous donnant droit à 66% de déduction fiscale pour les particuliers (cf art. 200 du CGI) et 60% pour les sociétés (cf art.238bis du CGI).

Association Ethique et Investissement Bulletin d'adhésion année 2009

Montant de l'adhésion

- 80€ pour les personnes privées*
 100€ pour les congrégations
 250€ pour les entreprises

Montant du don

TOTAL (adhésion + don)

*Pour les particuliers ne souhaitant pas de reçu fiscal, la cotisation minimum est de 50€

coordonnées :

Nom :
Prénom :
Congrégation ou Société :
Adresse :
.....
Téléphone :
Adresse e.mail :

- Je règle par chèque joint, émis à l'ordre de : **ASSOCIATION ETHIQUE et INVESTISSEMENT**

Fait à : le

Signature :

